



La cgt des hospitaliers de Roubaix organise une réunion d'information de tout le personnel (syndiqués et non syndiqués). L'occasion de débattre, ensemble, de tous les problèmes, locaux et nationaux. L'occasion de faire le point sur tous les différents problèmes des services. La crise du COVID nous a obligés à annuler notre précédente réunion et beaucoup d'entre vous se posent des questions sur l'hôpital de demain.

SÉCUR DE LA SANTÉ
ENFIN DES NOUVEAUX MOYENS POUR L'HÔPITAL ?



Discutons ensemble, syndiqués (quelle que soit l'appartenance syndicale) et non syndiqués, sans polémiquer sur le verre à moitié plein ou à moitié vide. **Les avancées ne se font pas à coup de stylo, mais par l'information et la mobilisation au quotidien.**

Nous avons pris notre responsabilité sur cette information au quotidien, en étant à vos côtés pendant toute la période COVID (6 tracts entre avril et juin, interventions régulières auprès de la direction pour remonter les problèmes, grosse manifestation avec les médecins dès la sortie du confinement). **Les évolutions se gagnent ensemble.**

Si le gouvernement se félicite d'un accord majoritaire, les problèmes de l'hôpital sont loin d'être résolus. Derrière l'arbre des 183 euros se cache la forêt des mesures de restriction budgétaire au quotidien. La loi de financement de la sécurité sociale, votée en octobre, pourrait mettre un terme à toutes nos espérances.

Le « gain » de 183 euros, en mars 2021, loin de nos revendications communes d'une augmentation de 300 euros dès juillet 2020, doit renforcer en chacun d'entre nous l'assurance que nos revendications sont légitimes et qu'il reste encore des combats à mener.

Nous aurons un supplément de salaire de 1182 euros entre juillet 2020 et juin 2021, nous demandons 300 euros, soit 3600 euros dans la même période... Alors gain de 1182 euros ou perte de 2418 euros? Les appréciations peuvent diverger en fonction de l'implication de chacun dans les luttes. **Toujours est-il que, si seules les discussions dans l'ambiance feutrée d'un bureau ministériel pouvaient faire plier le gouvernement, ça se saurait depuis longtemps.**

Ne prenons pas cette augmentation comme un « solde de tout compte », n'acceptons pas les mesures rétrogrades inscrites dans le protocole.

La possibilité de signer des accords locaux dérogatoires au code de la santé publique doit nous renforcer au « tous ensemble », par la discussion avec les salariés.

Si la CGT des hospitaliers de Roubaix, majoritaire, a, à elle seule, la possibilité de signer ou non ces protocoles d'accord, notre poids, nous le devons à chacun d'entre vous et nous continuerons à vous associer, service par service, comme nous le faisons depuis des années.

La suppression de la prime de service, remplacée par une « prime au mérite », la mise en place de l'annualisation du temps de travail, la fermeture de lits et de services, remplacés par des unités temporaires, le refus d'embaucher le personnel nécessaire au fonctionnement de nos hôpitaux, toutes ces mesures néfastes nous ont contraints à **ne pas signer le protocole Ségur.**

Notre combat pour la reconnaissance de l'hôpital public ne s'arrête pas à la signature d'un brouillon, déjà critiqué, **même par les signataires.** Nous continuerons notre combat pour cette reconnaissance.

Personnel médical ou non médical, dès à présent, réservez votre premier octobre, de 13h à 16 h pour participer à notre réunion d'information (amphithéâtre Barbieux) Syndiqué à la CGT ou non, votre participation à une réunion d'information est un droit.

Le temps de participation est reconnu comme du temps de travail.